

## L'ENVIRONNEMENT AU CONGRÈS DE GRENOBLE

## ÉDITORIAL

Le Congrès fédéral de Grenoble (9-11 novembre 2019) est un événement ! Le premier jamais organisé, disjoint de l'assemblée générale annuelle, ouvert à tous, destiné à échanger et bâtir des propositions pour l'avenir. L'action 100 du projet d'olympiade est un engagement tenu, rassemblant 400 participants.

Cinq thèmes étaient retenus - sports de montagne, jeunes, environnement, refuges, bénévolat - découpés en 20 ateliers, répétés plusieurs fois ; 42% des présents ont participé à au moins un atelier sur l'environnement. Le changement climatique à lui seul a réuni 80 personnes.

Un équilibre a été trouvé entre le temps de présentation de la situation existante et le temps d'échange, largement majoritaire. Des publics très différents se sont rencontrés : depuis le tout nouvel adhérent sans responsabilité jusqu'au président de club blanchi par les années.

Une synthèse de l'ensemble du congrès sera prochainement diffusée. Les travaux ont clairement fait ressortir des tendances, des attentes mais aussi des clivages nets, comme sur la question du changement climatique : « on n'y peut rien » ou au contraire « il faut s'engager fortement ». Des propositions aussi ont émergé, pas toutes aisées à mettre en œuvre naturellement.

Il appartient à présent à tous ceux qui exercent des responsabilités ou en prendront au cours de la prochaine olympiade, dans la fédération, les clubs et les comités territoriaux, de se saisir de ce riche matériau pour que nous puissions relever les nombreux défis à venir, transmettre l'amour de la montagne et des sports de montagne, contribuer à préserver ces trésors naturels pour la joie des générations futures.

Marie Laure TANON



© Fanny Vandecandelaere

AMÉNAGEMENT ET  
FRÉQUENTATION

Plusieurs participants aux deux ateliers étaient bien impliqués dans leur club et auprès des instances régionales. Une personne a défendu l'aménagement de la montagne afin de pérenniser les emplois en stations.

En introduction ont été exposés l'état de l'environnement, les aménagements de la FFCAM (nos refuges et leur accès) et les prises de position actées dans la Charte Montagne de la fédération.



© François Lombard

Il est apparu primordial que les clubs qui entretiennent et aménagent des sites (d'escalade par exemple) négocient avec les autorités locales et environnementales (LPO...) pour éviter les atteintes à l'environnement. Il est important que les clubs s'impliquent dans la gestion du territoire, cela facilite en outre l'organisation de manifestations. Ceux qui organisent des compétitions ou manifestations ont affirmé laisser le terrain en meilleur état qu'au départ, mais beaucoup ont demandé qu'une limitation du nombre de participants soit appliquée afin de préserver la faune et la flore.

Un travail de sensibilisation à l'environnement dans les clubs devrait être proposé en plus du volet milieu montagnard de l'UFCA. La sensibilisation devrait passer par les réseaux sociaux et utiliser au maximum l'image. Il faut des affiches « choc », notamment dans nos refuges. La Charte Montagne fédérale devrait être révisée pour la compléter, notamment sur le changement climatique

Les intervenants veulent assumer leurs contradictions et continuer à pratiquer leurs activités dans le respect de ceux qui vivent et travaillent en montagne, limiter les déplacements, pratiquer le co-voiturage et utiliser quand c'est possible les transports en commun.

Les clubs ont tendance à organiser des séjours plus longs et à en proportionner la durée à la distance parcourue. Un certain respect du milieu est passé dans nos mœurs comme l'acceptation des interdictions de certains sites d'escalade au printemps (nidification).

Des jeunes ont souligné qu'ils n'acceptent pas le discours moralisateur de la fédération au sujet de l'impact de nos pratiques, alors qu'ils estiment avoir un comportement de tous les jours bien plus écologique que les générations précédentes.

Un souci pour l'avenir : comment renforcer notre bénévolat avec des personnes prêtes à s'investir dans les différentes instances locales, le travail avec les autres associations, la formation et sensibilisation à l'environnement dans les clubs. Une proposition : créer une formation « d'animateur Environnement » préparé pour agir dans les clubs.



En ce qui concerne les refuges, un consensus se dessine, les participants à cet atelier ne veulent pas d'aménagements trop « luxueux » : lits au lieu des bat-flanc, douches chaudes... Rester dans la sobriété et dans l'accueil avec des gardiens qui prennent le temps de sensibiliser le public à l'environnement et aux conséquences des changements climatiques. Bien que nos actions soient de portée réduite et le réchauffement inéluctable, l'éducation reste le meilleur vecteur pour limiter les dégâts au moins sur la biodiversité.

Plus largement, certains demandent que la fédération entame une véritable « transition environnementale », assortie d'un plan d'action.

Agnès METIVIER

## QUELLE POLITIQUE FÉDÉRALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ?

Les deux ateliers ont réuni 26 personnes, souvent jeunes (moyenne d'âge 40 ans, parité respectée), en majorité cafistes depuis peu de temps, d'où l'émergence d'idées nouvelles.

La politique fédérale est d'abord présentée telle qu'elle s'organise aujourd'hui. Deux actions nouvelles sont en préparation : l'utilisation de nos refuges comme lieux de

sensibilisation à l'environnement et la refonte de nos modules de formation.

Il apparaît vite qu'il y a lieu de distinguer les clubs proches de la montagne et les « clubs de plaine ». Dans un cas comme dans l'autre, la Charte Montagne est peu connue. Certains pensent qu'elle doit être révisée. Sur la question « doit-on se préoccuper uniquement de l'environnement montagnard ou de l'environnement en général ? », les avis sont partagés. Les clubs de plaine souhaiteraient la fédération plus présente sur des thèmes communs à tout le territoire : ramassage des déchets, transports collectifs, covoiturage, etc.

En vrac quelques idées exprimées :

- L'affichage politique des dirigeants en matière d'environnement est jugé trop timide, en particulier sur le changement climatique.
- Il faut changer l'image de la FFCAM, perçue comme un rassemblement de consommateurs de loisirs et mettre en valeur les retombées économiques de nos activités en montagne. Nous devons être des acteurs du tourisme durable.
- Les bonnes pratiques doivent être largement diffusées auprès des adhérents.
- Les cafistes sont souvent vus comme des gens qui veulent que « rien ne change » pour continuer à faire leurs petites balades. Certains déplorent aussi l'image encore trop élitiste de la FFCAM.
- D'autres considèrent que ce n'est pas la vocation de nos clubs d'être des « activistes de la nature », ils préfèrent la recherche de coopération avec les élus plutôt qu'un affrontement. Les clubs de Chamonix et Sallanches constituent à cet égard un bon exemple de la variété des positionnements.
- Notre présence dans certaines instances, comme les parcs nationaux, et l'implication dans les territoires est à poursuivre, mais une difficulté est signalée : les bénévoles que nous sommes ont moins de poids que les salariés d'une organisation.

Le contenu de l'UFCA « environnement » donne lieu à des avis divers, mais plusieurs demandent de nouvelles formes de présentation, par exemple par film ou sur le terrain. Nos refuges devraient être davantage utilisés pour des actions de sensibilisation.

Bien qu'il soit difficile de faire la synthèse des opinions très variées qui se sont exprimées, les actions suivantes sont considérées comme prioritaires :

- La prise en compte du changement climatique.
- La préservation de la biodiversité.
- Le désir d'élargir les préoccupations environnementales en montagne à des domaines plus généraux liés à la vie quotidienne, par ex : la limitation de la consommation de viande.
- La majorité souhaite que nous soyons actifs, avec des actions très concrètes touchant notre quotidien.

- En matière d'aménagement la préférence va aux approches constructives avec les élus locaux plutôt qu'à la contestation.

Ce qui est certain, c'est que les adhérents de base connaissent mal la fédération et ses actions dans le domaine de l'environnement. Les instances fédérales ne communiquent pas bien, mais les clubs, pour leur part, relaient peu les informations vers les adhérents et font écran. Cela n'empêche qu'on a noté chez les participants une volonté de s'impliquer davantage dans les questions environnementales et une attente d'un engagement de la fédération dans une véritable transition énergétique.

Jean-Pierre BURAUD

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MONTAGNE

Si la réalité des changements commence à être bien connue, analysée, décrite et visible - et Bernard Francou dans son introduction aux échanges a apporté un éclairage scientifique sur les phénomènes en cours -, les participants à l'atelier ont vite reconnu la difficulté d'apporter des réponses à une situation qui par bien des aspects nous dépasse par son ampleur et sa rapidité.

Ces réponses peuvent synthétiquement être classées en 3 catégories.

1. Le changement climatique, plus rapide et intense dans l'Arctique et en montagne, est d'une telle ampleur que même si tous les membres de la Fédération interrompaient toute activité avec effet immédiat, cela n'aurait aucune conséquence, compte tenu du faible impact de nos activités de loisir sur les émissions de gaz à effet de serre, comparativement aux activités économiques en général au niveau mondial. En conséquence, et moyennant un certain cynisme, nous n'avons rien à modifier dans nos pratiques. « *On est arrivé à un point où il n'y a plus grand-chose à faire. On ne pèse rien par rapport au problème qui nous dépasse* ».
2. La seconde réaction est celle de l'adaptation : adaptation de nos pratiques, adaptation de nos moyens. En d'autres termes, la forme change (on s'adapte) mais le fond reste (on poursuit les activités qui touchent à une part de nous-mêmes).

A ce titre, voilà quelques-unes des idées qui ont été émises.

- Adaptation de nos courses en montagne car le réchauffement se fait plus tôt dans la journée. Période critique du printemps-été, où les courses doivent être déplacées (viabilité et sécurité).

- On ne part plus à la journée. Les clubs s'arrangent pour « rentabiliser » les sorties en se donnant plusieurs objectifs pour un seul voyage (valable surtout pour les clubs éloignés des terrains d'activité).
- Constatation qu'il y a peu d'endroits accessibles en transports en commun (à l'opposé d'autres pays comme la Suisse par exemple) : il est demandé en conséquence que la FFCAM s'implique pour pousser les pouvoirs publics à développer les transports en commun.
- Que la FFCAM puisse aider les clubs à faire l'acquisition de petits véhicules de 9 places. Beaucoup de clubs imposent le co-voiturage, c'est la moindre des choses !
- Encore beaucoup d'autres idées sur la mobilité : sites de covoiturage, relai des campagnes « en montagne sans ma voiture », mutualisation entre clubs, diffusion des expériences réussies.
- Aménagement en montagne : il est demandé que la FFCAM prenne position dans des projets d'aménagement de la montagne telle la liaison ski entre les 2 Alpes et l'Alpe d'Huez. Point essentiel : préserver ce qui reste non-équipé. Avant, c'était pour préserver notre activité, aujourd'hui c'est aussi pour préserver l'environnement.

Des échanges parfois un peu vifs ont eu lieu sur l'aménagement des refuges. Certains participants estiment que la modernisation des refuges a comme conséquence d'amener une fréquentation accrue et donc néfaste au milieu montagnard (les douches ont été particulièrement ciblées). D'autres pensent qu'il n'est plus possible d'accepter que certains refuges se chauffent encore au charbon (comme dans les Ecrins), en provenance probablement de régions hors d'Europe, et se le fassent livrer par hélicoptère : quel bilan carbone ! Certains proposent de favoriser l'accès en navette au chalet de La Béarde.



Mer de glace © Agnès Métivier

De nombreuses suggestions aussi concernant les vêtements et chaussures de montagne, dont l'empreinte environnementale est forte : partenariats avec des fabricants vertueux, exemplarité pour la boutique FFCAM, faire connaître les produits écolos.

3. La troisième réaction est allée plus loin dans l'adaptation, s'interrogeant sur la poursuite même de nos activités.

Pour l'un des participants il est paradoxal de protéger et de pratiquer. Pour un autre, nous devons interroger notre capacité de renoncement : on assiste à un changement de paradigme.

Le rôle de la FFCAM en tant que « créateur d'envie » a été mis en exergue. Il lui est demandé « *une participation à un imaginaire collectif différent* », une « culture montagne » à renforcer.

Néanmoins, tout le monde a été unanime pour s'accorder sur la nécessité de développer l'information, la communication et la formation.

#### La communication vers l'extérieur :

Les montagnes étant des « sentinelles du climat » (l'impact du changement climatique y est plus fort et plus visible qu'ailleurs) nous devons nous, pratiquants, être des « lanceurs d'alerte ».

Le meilleur moyen de toucher les jeunes, c'est de communiquer avec les moyens qui leur sont accessibles : se doter d'une vidéothèque pour diffuser des films.

Nos refuges, par lesquels il est possible de toucher beaucoup de monde, doivent servir d'instruments pour diffuser et renforcer la communication sur les changements environnementaux en montagne.

#### L'information au sein de la FFCAM :

- Meilleure communication sur les bonnes pratiques, sur ce qui existe au sein des clubs, pour que ce type de pratiques soit diffusé et inspirant.
- « La lettre du milieu montagnard » : sa forme - un peu académique, voire dogmatique - est à revoir.



Encordés pour le climat © Etienne Maury/ hanslucas.com

- Il est proposé que la Fédération initie une « université d'été » avec d'autres Fédérations pour répondre aux nouveaux défis. Des échanges avec les autres clubs alpins de l'arc alpin sont nécessaires pour des initiatives communes.

#### La formation :

- Dans les brevets délivrés par la fédération, il est souhaité un volet naturaliste plus important afin que les encadrants puissent avoir un rôle plus grand dans la transmission des informations, avec un chapitre spécial sur le changement climatique.
- Ce volet spécial doit particulièrement être prévu pour les écoles d'aventure et d'escalade à destination des enfants.



CAF Grenoble Oisans

Au terme de ces heures de débats passionnants, il est apparu que si le changement climatique est un constat partagé par tous et ne souffrant pas/plus de contestation sur le plan scientifique, les solutions envisageables pour notre obligatoire adaptation ne sont pas évidentes et ne laissent personne indifférent. Il y a même une grande urgence à essayer de trouver des solutions au-delà de la FFCAM.

Nous ne pouvons pas trouver de solution dépassionnée, parce que nous sommes par définition des êtres passionnés. Mais pour autant, il faut prendre rapidement des décisions pratiques.

La montagne est une partie de nous, elle nous a « fait grandir » et subitement nous la voyons se désagréger sous nos yeux. Comment l'accepter, comment réagir ? Des réponses à ces questions dépendra notre futur. La montagne est symboliquement représentée par des sommets blancs. Peut-on accepter que demain l'ocre, le gris, voire le vert supplante le blanc dans l'imaginaire collectif ?

Jean BERTRAND et Bernard FRANCOU, président du comité scientifique de la FFCAM

## LA LIBERTÉ D'ACCÈS AUX SITES DE PRATIQUE

Dans ces deux ateliers, au fil des interventions, on remarque parmi les présents une majorité d'encadrants qui ont déjà connu des interdictions d'accès à leurs lieux de pratique.

La notion de « liberté d'accès » est analysée : contrairement à ce que beaucoup pensent, la nature n'appartient pas à tout le monde. En France, on est toujours « chez quelqu'un », soit un particulier privé, soit une collectivité territoriale, et parfois l'Etat. C'est vrai en montagne comme ailleurs.

**Les restrictions** ont des causes diverses, multiples, et chacun a des cas précis à décrire.

Les accidents donnent une mauvaise image des risques pris en sports de montagne, comme celui de Vingrau en escalade. Des interdictions de pratique sur des sites d'escalade, la fermeture d'autres falaises suite au désengagement de la FFME, ou des interdictions de passage sur des chemins suite à des éboulements, sont courantes.



© Bernard Boitot

Avec le développement du tourisme de masse, équipements, aménagements, accès, parkings saturés entraînent la fermeture ou la réglementation de la circulation sur les routes. L'incivilité de certains pratiquants pèse aussi. Récemment, le développement du vélo à assistance électrique amène des limitations de passage.

### Quelles évolutions ?

Les accès et parkings payants sont de plus en plus fréquents et mal acceptés. Les pratiquants acceptent les restrictions accompagnées d'informations et de justifications fondées : protection du grand Tétrás en hiver, nidification des oiseaux en falaise...

Suite à un arrêté d'interdiction, il y a des articles dans la presse, des pétitions, des manifestations. Dans certains cas, les clubs locaux font part de leur impuissance et en

appellent à la fédération. Mais ils ont conscience que lancer un contentieux doit être la dernière solution, il est préférable de rencontrer les élus responsables.

### Quelles actions proposent-ils ?

- Ils ont conscience qu'il faut être présent dans les instances des parcs naturels régionaux, des réserves, des sites Natura 2000, et dans les CDESI<sup>1</sup>. C'est là que l'on peut renforcer la présence de la fédération et avoir un peu de poids.
- Localement, il faut se rapprocher des associations environnementales : France Nature Environnement, Mountain Wilderness, pour agir avec elles si nécessaire.
- Avec les propriétaires, seul le dialogue et le compromis peuvent réussir.

Et pour la fédération :

- Avoir des supports de communication plus attractifs : moins de texte dans les plaquettes sur les activités respectueuses des milieux naturels, avec des photos « choc ».
- Développer la sensibilisation et la formation sur l'environnement des milieux à protéger, dans l'UFCA qu'il faut proposer à tous les adhérents, et même envisager un « brevet environnement » ou une formation plus ciblée.

Michèle PONCET

<sup>1</sup> Commission départementale des espaces sites et itinéraires (de sports de nature)

## FAITES UN DON POUR SAUVER VOTRE MONTAGNE !

FNE AURA (France nature environnement Auvergne Rhône Alpes, anciennement Frapna) conduit des actions en justice contre les grands projets d'aménagements touristiques en montagne qui portent une atteinte excessive à l'environnement. Elle sélectionne soigneusement ses actions (4 en cours sur une centaine de projets concernant les Alpes du nord), fait travailler ses juristes bénévoles et remporte des succès (cf le [jugement sur Samoens-Sixt](#)). Mais en appel ou en cassation, le recours à des avocats spécialisés est obligatoire et coûteux.

C'est pourquoi elle lance un appel à dons pour financer ces recours.

► [Site FNE AURA](#)

► [Campagne de financement participatif](#)



## BREVES

### DERNIERS ÉCHOS DE LA POLITIQUE DE LA MONTAGNE

La fédération participe au conseil national de la montagne (CNM) en tant que telle (au titre des refuges) et en tant que membre du réseau FNE (France Nature Environnement).

Le dernier CNM (10 janvier) a abordé le projet d'une nouvelle étape de décentralisation qui portera en priorité sur le logement, les transports et la transition écologique, donc beaucoup d'enjeux environnementaux. Une réforme des procédures de déboisement et autres changements d'usage des terres est aussi à l'étude pour les zones de montagne : beaucoup de communes y sont très fortement boisées, surtout dans les Vosges, le Jura et le Massif central, et demandent un allègement des contraintes.

La fédération a été invitée à une audition à l'Assemblée nationale (8 janvier) faisant le bilan de l'application de la Loi Montagne révisée fin 2016, dans sa partie environnementale. Ce fut l'occasion d'évoquer les insuffisances des SCOT de montagne, tant dans la procédure que le contenu qui fait souvent ressortir de vieux projets d'aménagements skiables complètement dépassés. Les forts enjeux sur l'eau ont été soulignés : l'usage va croissant (neige artificielle, irrigation, micro-électricité...) tandis que la ressource diminue. Les lambeaux de forêt primaire existant en montagne devraient être rapidement sanctuarisés.

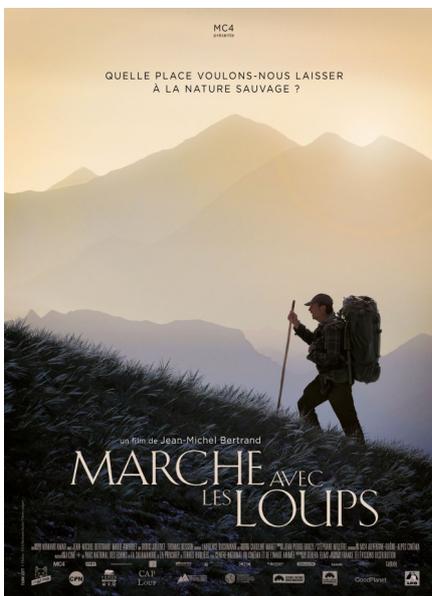
L'attention des députés a aussi été attirée sur différents projets législatifs préoccupants, dont une [proposition de loi](#) adoptée au Sénat sur « l'hyperfréquentation des sites naturels » qui pourrait être porteuse de restrictions d'accès mal justifiées et de dérogations à l'interdiction en vigueur de « l'hélisti ».



© Anne Marie Reboulet

### MARCHE AVEC LES LOUPS

Avec son nouveau film « [Marche avec les loups](#) », sorti en salle le 15 janvier 2020, Jean-Michel Bertrand part cette fois sur la piste des jeunes loups qui quittent la meute. Le film a été soutenu par la FFCAM.



### ECO TRAVERSÉE DE BELLE- DONNE : PROJÉTEZ LE FILM

Un film a été tiré de l'éco traversée menée en 2018 avec le club alpin (comité de l'Isère et financement Que la montagne est belle). Les clubs sont invités à en faire la projection dans des soirées-débats qui permettraient à la fois d'échanger sur l'environnement en montagne et de faire connaître les clubs.

Contact: [Vincent MARTIN](#)

► [La bande annonce](#)



© Vincent Lefebvre

## LE REFUGE DU VISO VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le refuge FFCAM du Viso (Hautes Alpes, massif du Queyras) est situé dans la réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Viso et le parc naturel régional (PNR) du Queyras. Le parc s'est lancé dans une démarche « *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte* », et le refuge s'y implique avec son gardien - Anselme Roux- son gestionnaire -le club alpin de Briançon- et les collectivités publiques, par des actions concrètes et cofinancées FFCAM / Réserve / PNR.

Un local technique de stockage des déchets et un composteur permettent désormais le stockage des déchets inertes, leur évacuation par hélicoptère en fin de saison et leur traitement en vallée. L'incinérateur est nettement moins utilisé.

Les panneaux photovoltaïques en place sur le toit ne permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins énergétiques. Une pico centrale sera installée l'été prochain sur l'adduction d'eau potable. Des ampoules LED diminuent la consommation d'éclairage et une action de communication sensibilise les visiteurs à la transition énergétique dans ce site isolé. L'ensemble de ces mesures de sobriété et d'intégration d'énergie renouvelable permettront, à terme, de compenser l'utilisation du groupe électrogène.



Refuge du Viso

### PUBLICATION :

**Fédération française des clubs alpins et de montagne**  
24 avenue de Laumière 75019 Paris <http://www.ffcam.fr>

**Directeur délégué de la publication :** Marie-Laure Tanon, vice-présidente FFCAM

**Ont collaboré à ce numéro :** Jean Bertrand, Jean Pierre Buraud, Bernard Francou, Agnès Métivier, Michèle Poncet, Marie-Laure Tanon.

## PROJET UTN DE SIXT-SAMOENS, COMBE DE GERS (HAUTE SAVOIE)

**Le tribunal administratif annule le projet d'aménagement touristique de Sixt-Samoëns, combe de Gers (Haute Savoie).**

Le projet d'UTN contesté, et autorisé en 2017, prévoit 1700 lits touristiques nouveaux à Samoëns (800m d'altitude...) et un vaste aménagement du domaine skiable raccordé à Flaine par les combes de Gers et des Foges. Le tribunal a retenu l'omission d'une évaluation environnementale et l'impact excessif sur cet environnement remarquable, inconciliable avec l'exigence légale imposée aux UTN de « respecter les grands équilibres naturels ».

► [Jugement n°1707080 du 31/12/2019](#) du TA Grenoble

## SCOT FIER-ARAVIS (HAUTE SAVOIE)

[Le projet de schéma de cohérence territoriale](#) couvrant Thônes, la vallée du Fier et les stations du Grand Bornand, la Clusaz et Saint Jean de Sixt, vient de faire l'objet d'une enquête publique : 2390 observations enregistrées dont environ 2370 négatives.

Le document prévoit notamment de nombreux hébergements touristiques nouveaux en pied de piste, une liaison entre les trois domaines skiables par la cime du Danay, et un « ascenseur » proche de Thônes qui ne peut pas remplir son rôle de délestage de la route, le tout sans tenir aucun compte des atouts naturels et paysagers exceptionnels du territoire.

Le CAF d'Annemasse s'est exprimé défavorablement, les CAF d'Annecy et des Aravis ont invité leurs adhérents à s'exprimer à titre individuel. Notre délégué au comité de massif a également donné un avis défavorable. Le préfet a pris une position négative à son tour, ce qui invite les élus à reprendre leur « copie ».

### AU SOMMAIRE

**DOSSIER : Ateliers Environnement au congrès de Grenoble**

### BREVES

- Appel à dons de France Nature Environnement
- Derniers échos de la politique de la montagne
- Marche avec les loups (film)
- Eco-traversée de Belledonne : projetez le film
- Le refuge du Viso vers la sobriété énergétique
- Projet UTN de Sixt-Samoëns, combe de Gers
- SCOT Fier-Aravis (Haute Savoie)